

Les Vins d'Auvergne

en concours départemental

lundi 23 avril 2018



Le Concours Départemental des Vins de Clermont-Ferrand se déroulera lundi 23 avril 2018, de 10h à 12h, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand.

Organisé par le Syndicat AOC Côtes d'Auvergne, depuis plus de 30 ans, en partenariat cette année encore avec la ville de Clermont-Ferrand, ce concours a pour objectif de faire découvrir la qualité et la diversité de la production viticole puydomoise et de mettre en avant le dynamisme des vignerons du département qui façonnent les paysages et subliment le raisin dans des crus d'exception.

Cette édition 2018 sera tributaire des aléas climatiques survenus au printemps 2017. Le gel a ainsi durement touché nos appellations et la récolte a été moitié moindre que les années précédentes.

Ainsi pour cette nouvelle édition, une soixantaine de cuvées contre une centaine habituellement, provenant de près de 25 viticulteurs, seront donc en compétition.

Pour les départager, un jury composé de dégustateurs choisis parmi des restaurateurs, des sommeliers, des cavistes et des amateurs éclairés, évaluera les vins présentés selon les critères habituels de la dégustation professionnelle.

Parmi les vins présentés, le jury devra distinguer les vins de qualité dans les millésimes 2016 et 2017 pour les catégories de vins tranquilles suivantes : AOC Côtes d'Auvergne sur les 3 couleurs rouge blanc et rosé ainsi que les 5 crus Corent, Madargue, Chanturgue, Boudes et Chateaugay et les IGP du Puy-de-Dôme sur les 3 couleurs.

Contrairement aux années précédentes, les **médailles (une vingtaine) seront décernées dès l'issue du concours.**

CONTACT PRESSE :

Agence Qui Plus Est • Anne-Cécile Runavot
04 73 74 62 38 • 06 34 87 35 87 • anne-cecile.runavot@quipluslest.com

Véronique Tixier • 06 43 11 59 12 • veronique.tixier@comrp.fr